

Commune de  
*Fahl-Ebersing*



**Bulletin municipal**  
Numéro 37 - Janvier 2020



# Saint Nicolas a rendu visite aux enfants de Vahl-Ebersing le 05-12-2019











Le Maire,  
les Adjoints,  
Les Conseillers Municipaux  
et Le Personnel Communal



Vous adressent leurs meilleurs vœux  
pour cette nouvelle  
Année 2020 !



## Mairie



Tél. 03 87 90 95 03  
Mail : vahl-ebersing.maire  
@wanadoo.fr

### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi, vendredi,  
de 14h à 19h  
Mardi et jeudi de 8h à 12h

### PERMANENCES

- **Maire** : Antoine FRANKE  
Lundi et mercredi de 17h à  
19h, jeudi de 11h à 12h,  
vendredi uniquement sur  
RDV
- **1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> adjoint**  
Claudine MARTINELLE  
Jean-Claude FULDNER  
Vendredi de 17h à 19h

## Médecins

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2005,  
il existe un service de garde  
médicale unique pour les  
régimes général et minier.  
Ce service de garde couvre les  
périodes suivantes :

- du lundi au vendredi  
de 20h à 8h
- du samedi 13h  
au lundi 8h
- les jours fériés

un seul numéro de  
téléphone :

**0 820 33 20 50**

En cas d'urgence faites le **15**

## Sapeurs-pompiers

Chef de centre : Frédéric Gutsch

### Appels d'urgence

- 15** pour tout accident domestique ou malaise à domicile.
- 17** pour la police ou la gendarmerie.
- 18** pour tout accident sur la voie publique, dans les lieux publics,  
pour les incendies, les sauvetages de personnes en difficulté ou  
asphyxiées.

### Service des eaux

10 rue Principale  
57660 LEYVILLER

Pour toutes les affaires administratives (abonnements, facturations,  
réclamations) et les incidents sur le réseau ou les branchements,  
veuillez vous adresser à :

- **Secrétariat (tél et fax) : 03 87 01 84 69**
- **Président Antoine FRANKE : 03 87 90 94 49 ou 06 82 38 21 48**
- **Vice Président Vincent MULLER : 06 81 64 09 29**

### Permanences au secrétariat :

**Lundi et vendredi de 9h à 11h, mardi et jeudi de 14h à 16h.**

En cas de rupture des conduites, les clefs des vannes se trouvent  
à la mairie.

## Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie

### - Centre de Saint-Avold :

10-12 rue du Général de GAULLE  
B P 20046 - 57502 SAINT-AVOLD cedex  
E-mail : communaute@agglo-saint-avold.fr  
Téléphone : 03 87 92 84 76  
www.agglo-saint-avold.fr

### - Centre de Morhange :

2 rue Pratel - 57340 MORHANGE  
Téléphone : 03 87 86 48 40

Les bureaux de Morhange et de Saint-Avold sont ouverts :  
du lundi au jeudi de 8h à 12h15 et de 13h30 à 17h,  
le vendredi de 8h à 12h.

## Républicain Lorrain

Correspondante : Madeleine THISSE  
06 86 31 03 95 ou 03 87 90 05 67 - gamathi@wanadoo.fr

**15 et 22** 1<sup>ER</sup> ET 2<sup>D</sup> TOURS DES  
ÉLECTIONS MUNICIPALES  
mars 2020

## CIToyENS DE L'UNION EUROPÉENNE, VOUS POUVEZ VOTER AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

POUR CELA, VOUS DEVEZ VOUS INSCRIRE  
SUR LES LISTES ÉLECTORALES AVANT LE 7 FÉVRIER 2020 :



ÉLECTIONS MUNICIPALES  
15 ET 22 MARS 2020



PAR INTERNET

[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)



PAR COURRIER

À votre mairie



EN MAIRIE

En personne ou en  
mandatant un tiers

### Conditions à remplir :

- Avoir au moins 18 ans
- Résider en France
- Ne pas être déchu de son droit de vote dans son pays d'origine

## COMMENT S'INSCRIRE EN LIGNE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?



01

Rendez-vous sur le téléservice en ligne à l'adresse  
[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)  
dans la rubrique « Élections »



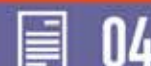
02

Identifiez-vous ou créez  **votre compte**   
sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
ou via  **FranceConnect**



03

Saisissez vos informations personnelles  
et indiquez la commune où vous souhaitez  
vous inscrire



04

Fournissez les pièces justificatives demandées

## ÊTES-VOUS BIEN INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?



ÉLECTIONS MUNICIPALES  
15 ET 22 MARS 2020

### POUR LE SAVOIR :

1/

Rendez-vous sur [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr),  
rubrique « Élections » sur le service en ligne  
« Interroger sa situation électorale »

2/

Renseignez la commune où vous pensez être inscrit  
ainsi que vos informations personnelles (nom de naissance,  
tous vos prénoms, date de naissance)

3/

Vous obtiendrez ainsi la confirmation de votre inscription  
dans cette commune.

4/

Si ce n'est pas le cas, et que vous découvrez que vous n'êtes pas inscrit  
sur les listes électorales, vous pouvez :  
- contacter votre mairie  
- vous inscrire jusqu'au 7 février 2020 sur  
[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr), rubrique « élections »



## QUELQUES REGLES À RESPECTER EN FORÊT

- La promenade à pied peut se faire partout en forêt tant qu'il n'y a pas de panneaux l'interdisant expressément.

- La circulation à vélo (individuelle ou familiale) doit se faire sur des chemins ou pistes sans provoquer de dégradation (la réglementation assimile cela à de la circulation piétonne) ; par contre dans la pratique du vélo en club, le vélo est considéré comme un véhicule et doit donc respecter la réglementation, c.à.d. ne rouler que sur des routes et chemins ouverts à la circulation du public.

- Concernant le cheval, il est considéré comme un véhicule et donc le respect de la réglementation s'impose. En outre, il existe une convention nationale entre l'ONF et le monde équestre qui accepte certaines pratiques sous certaines conditions.

- La forêt appartenant à une personne physique ou morale, la cueillette et le ramassage sans autorisation peuvent être considérés comme du vol ! Par contre, en forêt publique (communale

ou domaniale), se pratique la tolérance, c.à.d. que tant qu'il ne s'agit pas de produits protégés, nous acceptons la cueillette ou le ramassage de fruits à usage personnel, mais pas de ramassage de bois mort !

- La chasse est considérée comme une activité annexe des usagers de la forêt. Sauf réglementation particulière, l'exercice de la chasse n'est pas exclusive et doit donc permettre de faire cohabiter l'ensemble des usagers. Par contre, le bon sens l'emportant, lors de battues déclarées et matérialisées, il vaut mieux ne pas risquer un accident et laisser pour une fois la nature à d'autres usagers.

Le domaine étant vaste, il faut surtout retenir que la forêt est le bien privé d'un propriétaire privé ou public, qui contrairement à ce que chacun pourrait penser, impose un certain respect.

Personne ne voudrait que des étrangers viennent dans son potager récupérer les tomates quand elles sont mûres ! La forêt, c'est la même chose.



## Séance du 21 février

### 1. COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2018

Mme Claudine MARTINELLE, adjoint au maire, présente le compte administratif 2018, ainsi que les pièces justificatives aux conseillers :

#### Section de fonctionnement

Dépenses : 282 954,83 €

Recettes : 350 501,07 €

#### Section d'investissement

Dépenses : 93 237,97 €

Recettes : 29 485,71 €

Résultat de clôture : 240 567,32 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2018, ainsi que le compte de gestion 2018 établis par le receveur municipal.

### 2. AFFECTATION DU RÉSULTAT 2017

Le conseil municipal constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 187 222,13 €, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

#### - Résultat d'investissement de l'exercice :

Excédent de 53 345,19 €

#### - Excédent de fonctionnement au 31.12.2018 :

Reste à réaliser dépenses : 180 770 €

Exécution du virement à la section d'investissement : 127 424,81 €

Affectation à l'excédent reporté : 119 675,89 €

### 3. STATUTS SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION SCOLAIRE

Suite à la délibération du conseil du syndicat intercommunal des écoles regroupées du SIVOCS «Echo Jeunesse» du 20 février 2019, sollicitant la prise de compétence « écoles, périscolaire,

cantine » tant en fonctionnement qu'en investissement, le maire expose au conseil municipal tout l'intérêt pour la commune de la modification proposée des statuts. Le conseil municipal, après délibéré, décide à l'unanimité de transférer au syndicat SIVOCS « Echo Jeunesse » l'ensemble des compétences telles que proposées et approuve la modification des nouveaux statuts tels que joints en annexe.

### 4. INDEMNITÉS ÉLUS

Le Maire donne lecture au conseil municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction des maires, adjoints et l'invite à délibérer. Le conseil municipal décide qu'à compter du 01.01.2019, le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints est dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux par les articles L.2123-23 et L2123-24 précités, fixé aux taux suivants :

#### Taux en % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

Maire : 31 % Taux voté à l'unanimité des membres présents (absence du maire et des adjoints pour le vote)

#### Taux en pourcentage de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, conformément au barème fixé par le code général des collectivités territoriales

- 1er adjoint : 8,25 %

- 2ème adjoint : 8,25 %

- 3ème adjoint : 8,25 %

### 5. TRAVAUX RUE DU STADE : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal.



## 6. INSPECTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

En vertu des dispositions contenues à l'article 5 du décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité, ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale, les communes et les établissements publics doivent désigner un Chargé de l'Inspection en Santé et Sécurité au Travail (CISST). Ils ont la possibilité de satisfaire à cette obligation :

- en désignant un agent en interne,
- en passant convention avec l'inspection du travail,
- ou en passant convention avec le Centre de Gestion de la Moselle qui assure ce type de mission depuis le 1er janvier 2019.

Le Chargé de l'Inspection en Santé et Sécurité au Travail aura notamment pour rôle de contrôler les conditions d'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité et de proposer à l'autorité territoriale toute mesure qui lui paraît de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité du travail et la prévention des risques professionnels. L'intervention correspondante est facturée par le Centre de Gestion de la Moselle sur la base d'un coût horaire à 55 Euros.

Ces précisions étant apportées, le conseil municipal, autorise le Maire à faire appel au Centre de Gestion de la Moselle à compter du 01.01.2019 pour assurer la mission d'inspection et à signer la convention y afférente ;

## Séance du 05 avril

### 1. TAXES LOCALES 2019

Le conseil municipal décide de maintenir pour 2019 les taxes aux taux suivants :

- Taxe d'habitation : 19,74 %
- Taxe foncier bâti : 12,78 %
- Taxe foncier non bâti : 43,23 %

### 2. BUDGET PRIMITIF 2019

Le conseil municipal, après délibération et examen des différents chapitres et articles, approuve le budget primitif 2019 présenté par M. FRANKE Antoine, Maire.

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes à :

- Section de fonctionnement : 385 048 €
- Section d'investissement : 296 090 €

### 3. ACHAT TABLES DE BRASSERIE

Le conseil municipal retient l'offre établie par la société COMAT et VALCO pour l'achat de 30 tables de brasserie et 60 bancs s'élevant à 3 888,70 € H.T.

### 4. AUTORISATION AMORTISSEMENT ÉTUDES ÉCOLE

Monsieur le Maire explique aux conseillers municipaux que les dépenses figurant au compte 204 doivent faire l'objet d'un amortissement. La participation communale aux études pour le projet de construction d'une nouvelle école inscrite au compte 204 est concernée pour un montant total de 31 507,22 €. Le conseil municipal fixe à 15 ans la durée d'amortissement pour cette dépense et pour un montant de 2 101 €.

### 5. AUTORISATION REPORT SUBVENTION RÉGIONALE AU SIVOCS

Pour le projet de construction du groupe scolaire et accueil périscolaire de Vahl-Ebersing, l'ensemble des collectivités territoriales ont été sollicitées pour apporter leur concours au financement dudit projet.

La Région Grand Est, par son dispositif de soutien aux communes rurales, peut apporter son concours financier (subvention), mais ce dispositif



s'adresse en premier lieu aux communes. Ces dernières ont toutefois la possibilité de transférer les aides régionales auxquelles elles peuvent prétendre à un syndicat intercommunal dont elles font partie.

Dans ce cadre, les six communes composant le SIVOCS « Echo Jeunesse » souhaitent transférer le solde des aides auxquelles elles sont éligibles au SIVOCS, pour le projet de construction du groupe scolaire et accueil périscolaire de Vahl-Ebersing. Le conseil municipal accepte de transférer le solde des aides de la Région Grand Est, auxquelles la commune de Vahl-Ebersing est éligible dans le cadre du dispositif aux communes rurales, soit 125 000 €, pour le projet de construction du groupe scolaire et accueil périscolaire de Vahl-Ebersing.

## **6. TRAVAUX RUE DU STADE : CHOIX DE L'ENTREPRISE**

Le conseil municipal de la commune de VAHL-EBERSING, vu le résultat de la consultation et de la réunion de la commission d'ouverture des plis du 01.03.2019, concernant les travaux cités en objet, considérant que l'offre la plus avantageuse est celle de l'entreprise TERRA EST de Vahl-Ebersing, qui s'engage à exécuter les travaux sans candélabres pour un montant de 56 040 € H.T, autorise le Maire à signer avec l'entreprise TERRA EST toutes les pièces administratives nécessaires à la bonne exécution de l'opération dans la limite de l'enveloppe de crédit inscrite au budget municipal.

## **7. CHANTIERS JEUNES VACANCES**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée le renouvellement de l'opération « travaux jeunes vacances » du 15.07.2019 au 16.08.2019. L'acti-

tivité sera réservée aux jeunes de 16 à 18 ans (16 ans révolus à la date d'ouverture de l'activité et au plus 18 ans à la fin du contrat). La durée du contrat variera en fonction du nombre d'inscrits. En contrepartie de leur investissement, les participants bénéficieront d'une bourse de 200 €/20h de travail, qui devra être versée avant leur 19ème anniversaire, à valoir sur la formation au permis de conduire ou au BAFA.

Le conseil municipal, après délibération,

- autorise l'organisation de cette activité
- décide la prise en charge des dépenses y afférentes.

## **8. AVENANT N° 1 À LA CONVENTION « ACTES » POUR LA TRANSMISSION ÉLECTRONIQUE DES ACTES SOUMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ OU À UNE OBLIGATION DE TRANSMISSION AU REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT**

En vue de la transmission électronique des documents budgétaires, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de signer l'avenant à la convention « Actes » qui permet déjà d'envoyer par ce biais les délibérations, les arrêtés municipaux et autres actes soumis au contrôle de légalité. Le conseil municipal autorise la signature de cette convention.

## **9. FEU D'ARTIFICE 14 JUILLET**

Le conseil municipal décide de participer à hauteur de 750 € au financement du feu d'artifice.

## **10. SUBVENTION USEP**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande annuelle de subvention émanant de l'USEP. Le conseil municipal, après délibération, décide de verser la somme de 165 €.



## Séance du 25 octobre

### **1. DEMANDE DE SUBVENTION TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT SÉCURITÉ AMISSUR 2020 – RUE DES PEUPLIERS**

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le projet de sécurisation des rues par la mise en place d'un carrefour à feux dans la rue des Peupliers pour un montant de 22 195 € H.T.

Le conseil municipal, après délibération, adopte ce projet et demande au Maire d'effectuer les démarches en vue d'une demande de subvention AMISSUR et de leur réalisation.

### **2. RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

Les membres présents du conseil municipal attestent avoir pris connaissance dudit rapport d'activité.

### **3. PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION**

Le conseil municipal émet un avis favorable à la proposition du maire :

1/ de limiter la prise en charge des frais pédagogiques, se rattachant à la formation suivie au titre du CPF, à 500 €/an/agent lorsque l'autorité territoriale accepte l'utilisation du compte.

2/ de prendre en charge les frais occasionnés par le déplacement des agents lors de ces formations et de les limiter à hauteur de 500 €/an/agent.

### **4. COMMISSION CLECT – TRANSFERT COMPÉTENCE COTISATION INCENDIE**

Le conseil municipal décide d'approuver le rapport de CLECT du 13 mai 2019 en vue de soumettre au Conseil Communautaire la délibération fixant les nouvelles attributions de compensation des communes membres de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie pour l'exercice 2019.

### **5. AVIS SUR LE PROJET DU SCOT DU VAL DE ROSSELLE**

Le conseil émet un avis négatif (3 voix pour, 8 absentions, deux voix contre) au projet de SCOT tel qu'adopté par la délibération du Syndicat Mixte du Val de Rosselle du 14 mai 2019.

### **6. SUBVENTION ACHAT CHARIOT ÉLÉVATEUR**

Suite à l'achat du chariot élévateur, le conseil municipal accepte la participation de l'Interassociation d'un montant de 1 000 €. Il autorise le Maire à émettre le titre de recette à cet effet.

### **7. DÉCISION MODIFICATIVE DÉPENSES IMPRÉVUES FPIC – FNGIR**

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le prélèvement de la somme de 200 € effectuée du compte 022 « dépenses imprévues » vers le compte 739223 « Contribution au FPIC », ceci dans le cadre de la régularisation du FNGIR et du FPIC. Le conseil municipal, prend acte de cette modification budgétaire et y émet un avis favorable.

### **8. RÉGULARISATION VENTE TERRAIN À LA COMMUNE**

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal la régularisation à effectuer auprès du livre foncier. Lors de la succession de M. Raymond ROCH, les héritiers se sont aperçus qu'un terrain, section 01 n° 103 village d'une superficie de 1 a 29 figurait toujours encore à leur nom au livre foncier alors que ce terrain avait été vendu à la commune il y a plus de 50 ans et qu'il est bien inscrit au cadastre au nom de la commune.

Afin de régulariser cette situation, après concertation avec le notaire chargé de la succession et les héritiers ROCH, Monsieur le Maire propose au conseil municipal la rédaction d'un nouvel acte de vente à l'euro symbolique.



Le conseil municipal, après délibération, accepte l'achat de ce terrain à l'euro symbolique.

## 9. ACHAT DÉFIBRILLATEURS

Monsieur le Maire rappelle les termes du décret du 19.12.2018 qui fixe les obligations d'installations de défibrillateurs automatiques dans la majeure partie des établissements recevant du public (ERP).

Suite à la consultation effectuée par la Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie, le conseil municipal décide d'acheter deux appareils de la Société SCHILLER.

Le pack espace public extérieur FRED PA-1 DEA avec coffret AVIA 200 et électrodes enfants s'élève à 1 160 € H.T.

## 10. ST NICOLAS

Comme les années précédentes, le conseil municipal décide de continuer la distribution dans la commune à tous les enfants jusqu'à l'âge de 10 ans domiciliés à VAHL-EBERSING. Les enfants scolarisés auront en plus des friandises à l'école, mais ceux non scolarisés ne recevront pas de friandises du SIVOCS.

## 11. CONTRAT PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE-PRÉVOYANCE

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la consultation effectuée par le Centre de Gestion de la Moselle en vue du renouvellement du contrat « protection sociale complémentaire – prévoyance » arrivant à échéance le 31 décembre 2020.

Le conseil municipal, après délibération, émet un avis favorable à la proposition de participation financière de 790 € par an pour 4 agents.

## 12. CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE RISQUES STATUTAIRES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le contrat groupe d'assurance risques statutaires arrive à échéance le 31 décembre 2020. Monsieur le Maire a donné mandat au centre de gestion dans le cadre de la mise en concurrence organisée par ces derniers.

Le conseil municipal sera informé des résultats de la consultation et devra valider l'adhésion aux conventions.

## 13. DEVENIR SALLE MORTUAIRE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la circulaire de Monsieur le Préfet : l'article R. 2213-29 modifié par le décret 2011-121 du 28 janvier 2011 relatif aux opérations funéraires ne fait plus référence aux « dépositoires » dont l'utilisation devient interdite. Toute structure ou local situé hors de l'enceinte du cimetière communal est prohibée.

Le conseil municipal décide de mettre ce local à disposition du conseil de fabrique pour créer une chapelle qui sera appelée Chapelle Saint Joseph et sera donc dorénavant un édifice cultuel.



## Séance du 20 décembre

### 1. MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION – AJOUT D'UNE COMPÉTENCE FACULTATIVE

Le conseil municipal, après délibération décide d'émettre un avis favorable à l'ajout de la compétence facultative suivante :

« Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant de l'Albe et donc par extension de la Sarre au Syndicat des Eaux et Assainissement Alsace Moselle (SDEA). »

### 2. DÉCISION MODIFICATIVE DÉPENSES IMPRÉVUES COMPTE DE TIERS

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le prélèvement de la somme de 5 000 € effectuée du compte 020 « dépenses imprévues » vers le compte 4541 « Opérations pour compte de tiers », et l'ouverture de crédits en recettes d'investissement d'un montant de 5 000 € au compte 4542 « Opérations pour compte de tiers », ceci dans le cadre du péril imminent sur un bâtiment dans la commune.

Le conseil municipal, prend acte de ces modifications budgétaires et y émet un avis favorable.

### 3. VIREMENT DE CRÉDITS

Le conseil municipal autorise le maire à effectuer les démarches nécessaires en vue de la modification budgétaire suivante dans la section de fonctionnement :

Chapitre 012 compte 6413 : - 300 €

Chapitre 65 compte 65541 : + 300 €

### 4. CONVENTION CLUB VOSGIEN

Au mois d'août, un nouveau chemin de randonnée, passant notamment par Vahl-Ebersing, a été inauguré. Il a été financé par la CASAS, mais son entretien revient à chacune des communes concernées au prorata de sa longueur, à savoir 4,6 km sur le ban de Vahl-Ebersing.

Cette prestation annuelle est assurée par le Club Vosgien au prix de 19 €/km, soit 87,40 €.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention relative à cette prestation avec le Club Vosgien.

### 5. ACQUISITION FONCIÈRE PAR LA SOCIÉTÉ HIVORY POUR L'INSTALLATION D'UN PYLÔNE DESTINÉ AUX TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le Maire informe le conseil municipal qu'HIVORY, en sa qualité de fournisseur de services d'accueil aux opérateurs de communications électroniques et dans le cadre du programme « New Deal Mobile » initié par le gouvernement et l'Arcep en janvier 2018 visant à accélérer la couverture des territoires, souhaite, pour l'installation d'un pylône qui accueillera un ou plusieurs opérateurs, acquérir une emprise foncière de la propriété cadastrée section 9 parcelle 47 appartenant à la commune pour un montant de 2000 €. La surface à acquérir sera déterminée par un géomètre expert. A titre indicatif, elle sera approximativement de 60m<sup>2</sup>.

Le conseil municipal accepte cette proposition et autorise le Maire à signer la promesse de vente.

### 6. DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION FRANÇAISE DE PREMIERS RÉPONDANTS

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal la demande de subvention émanant de l'association Française de Premiers Répondants dont le siège est à Thionville. Cette association a développé un réseau de civils formés aux gestes qui sauvent : les Premiers Répondants. Ils interviennent entre le déclenchement de l'alerte par un témoin et l'arrivée des secours. Le conseil municipal, après délibération, décide de remettre cette décision à la prochaine réunion.



## PERMIS DE CONSTRUIRE délivrés en 2019

Demandeur	Adresse du terrain	Nature et destination
SIVOCS Echo Jeunesse	Rue du Stade	Construction groupe scolaire et accueil périscolaire
PROVOT Grégory	48 rue Principale	Construction d'une piscine couverte

## DECLARATIONS DE TRAVAUX délivrées en 2019

Demandeur	Adresse du terrain	Nature et destination
JIMENEZ José	30 rue du Chêne	Installation auvent sur porte d'entrée
SCHANG Bruno	38 rue Principale	Construction toiture sur cour
PROVOT Emmanuel	36 rue Principale	Construction piscine
BOURDONNAY Loïc	60 rue Principale	Ravalement façade
COTE Lionel	78 rue Principale	Ravalement façade
CAMBONI Patrice	3 rue du Chêne	Installation porte garage
HAY Théophile	Rue de l'Eglise	Remplacement menuiserie extérieure
SCHANG Daniel	38 rue Principale	Peinture porte garage
STREIFF Fabienne	29 rue Principale	Remplacement porte d'entrée et peinture porte garage



## Arrivées

BÄR Grégory, THIL Carole et leur fille Noémie,	55 rue Principale
BOUR Arnaud, CORDIER Sarah et leur fille Julia	31 rue Principale
CAMBONI Patrice, Esther et leur fils Enzo	3 rue du Chêne
COTé Lionel et Francine	78 rue Principale
DAUSSE Léa	8b Impasse des Jardins
FUCHS Nathan	8bis Impasse des Jardins
FUNAZZI Martine	4 rue du Calvaire
GRANDGIRARD Floriane	22 rue du Chêne
JACQUES Jérôme, KRYSTKOWIAK Daisy et ses filles Elena et Maeva	19 rue des Peu- pliers
JAGLA Daniel	25 rue Principale
KLEINHENTZ Jona et LUKASZEWICZ Nadège	4 rue du Calvaire
MASSON Pierre, MARIN Sandrine et leur fils Tom	57 rue Principale
SCHWARTZ Anthony, CEHOVIN Caroline et leur fils Loïs	18b rue du Chêne
SKIBA Francine	14 rue Principale
STREIFF Daniel	3 rue Principale

## Départs

BESHELLO Edmir, Nertila et ses enfants	8bis Impasse des Jardins
CELINDANO Angéline et ses enfants	51 rue Principale
DALIA Mathieu et RODRIGUEZ Morgane	4 rue du Calvaire
DREISTADT David	27 rue Principale
DREISTADT Mélanie	27 rue Principale
JANOWSKI Marija	8bis Impasse des Jardins
Famille LALLEMENT Sébastien	31 rue Principale
LEININGER Jackie	3 rue Principale
Famille LIZIERO Olivier	4 rue du Calvaire
MARTIN Martine	66 rue Principale
MARTINELLE Quentin	34 rue Principale
Famille NORMANDIN Thierry	19 rue des Peupliers
Famille REMY Dominique	51 rue Principale
SCHNEIDER Florence et ses enfants	3 rue du Chêne
SCHWARZ Bryan	13 rue du Calvaire
SINKOVEC Cédric et Franck	80 rue Principale
SOULARD Valentin	51 rue Principale
SIREY Michel	4 rue du Calvaire
TRIFFAUT Albert et Monique	4 rue Principale

## NAISSANCES



- BECKER Eugène le 02 novembre  
(décédé à Saint-Avold le 10.06.1971)
- FRANCK née HEYMES Anne Marie  
le 28 août  
(décédée à Saint-Avold le 15.05.1997)
- GUERBIN née ALBERT Anne le 28 août  
(décédée à Pont à Mousson le 28.06.2006)
- LEDY née KEIP Marie le 11 novembre  
(décédée à HUNDLING le 03.04.2007)
- LOSSON née MARTINELLE Hortense  
le 03 septembre  
(décédée à Saint-Avold le 13.06.2014)
- STREIFF Christophe le 27 décembre  
(décédé à Folschviller le 12.06.1989)
- THIL Emile le 23 septembre  
(décédé à Saint-Avold le 23.02.1996)
- THIL Paul le 02 juillet  
(décédé à Freyming-Merlebach le 29.01.  
1990)

## MARIAGES



- DERU Auguste et GROSSMANN Louise  
le 21 janvier
- KEIP Jean-Pierre et ADAM Catherine  
le 03 février
- KLEIN Jean et KEIP Cléophine  
le 19 mai
- ROCH Clément et SCHANG Anne-Marie  
le 09 juin

## DECES

- BONVILLE Antoine le 22 septembre  
(né le 07.04.1857 à VAHL-EBERSING)
- HEYMES Anne le 25 août  
(né le 11.06.1914 à VAHL-EBERSING)
- TRASCHLER Emile le 02 août  
(né à VAHL-EBERSING)
- VANY Thiébaud le 03 mai  
(né en 1848 à LACHAMBRE)



## NAISSANCES



BALLEVRE Louise  
le 1er septembre à SAINT AVOLD

LENTINI Arya  
née le 21 juillet à SAINT AVOLD

PAULIN ACHIM Manon  
née le 29 octobre à SAINT AVOLD

## MARIAGES COMMUNE



BECK Laetitia et LALLEMENT Sébastien  
le 22 juin



## PACS

KLEIN Claire et FERTIN Daniel  
le 04 octobre

## DÉCÈS HABITANTS COMMUNE

- BALLEVRE Louise le 05 septembre à NANCY  
(née le 01.09.2019 à SAINT AVOLD)
- STREIFF Joseph le 22 mai à METZ  
(né le 19.03.1949 à VAHL-EBERSING)

## DÉCÈS HORS COMMUNE

- ANDRE Gérard le 12 novembre à ARS-  
LAQUENEXY  
(né à VAHL-EBERSING le 07.03.1936)

## Quatre déchetteries à votre disposition

### ■ Déchetterie de Vahl-Ébersing

Zone artisanale du Stade - Tél. : 07 62 00 49 15

**Jour de fermeture : dimanche, lundi, jeudi**

**HORAIRES HIVER** (du 1<sup>er</sup> novembre au 29 février)

- Mardi, vendredi : 9h-11h45
- Mercredi : 14h-16h45
- Samedi : 9h-11h45 et 13h-16h45

**HORAIRES ÉTÉ** (du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre)

- Mardi, vendredi : 9h-11h45
- Mercredi : 14h-17h45
- Samedi : 9h-11h45 et 13h-16h45

### ■ Déchetterie de Valmont

Rue du Chemin de Fer - Tél. : 03 87 91 05 94

**Jour de fermeture : dimanche**

**HORAIRES TOUTE L'ANNÉE**

- Du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-17h

### ■ Déchetterie de L'Hôpital

Impasse des Ponts - Tél. : 03 87 93 63 35

**Jour de fermeture : dimanche**

**HORAIRES TOUTE L'ANNÉE**

- Du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-17h

### Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie

- 54 561 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2019 (source INSEE)
- 41 communes
- Superficie du territoire : 357,54 km<sup>2</sup>
- **Siège administratif :**  
10-12, rue du Général de Gaulle  
57500 Saint-Avoid - Tél. : 03 87 92 84 76  
www.agglo-saint-avoid.fr
- **Pôle de Morhange :**  
2, rue de Pratel  
57340 Morhange  
Tél. : 03 87 86 48 40

#### POUR TOUT RENSEIGNEMENT

- **Pôle Environnement et Technique :**  
Zone Europort - 57500 Saint-Avoid  
Tél. : 03 87 00 32 90

Communauté d'Agglomération  
**Saint-Avoid Synergie**

### ■ Déchetterie de Morhange

Zone industrielle - 2Q, rue Lavoisier

Tél. : 07 62 00 49 15

**Jour de fermeture : dimanche**

**HORAIRES HIVER** (du 1<sup>er</sup> novembre au 29 février)

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :  
14h-16h45
- Samedi : 9h-11h45 et 14h-16h45

**HORAIRES ÉTÉ** (du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre)

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :  
14h-17h45
- Samedi : 9h-11h45 et 14h-17h45



### Les matériaux récupérés



- ① sauf déchetterie de L'Hôpital
- ② sauf déchetteries de L'Hôpital et de Vahl-Ébersing
- ③ sauf déchetteries de Morhange et de Vahl-Ébersing



Janvier							Février						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5					1	2	
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	

Mars							Avril						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
						1			1	2	3	4	5
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30			
30	31												

Mai							Juin						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
						1	1	2	3	4	5	6	7
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
25	26	27	28	29	30	31	29	30					

Calendrier de collecte 2020 / Vahl-Ebersing

Juillet							Août						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5					1	2	
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30

Septembre							Octobre							
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
		1	2	3	4	5					1	2	3	4
7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	
14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	
21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	
28	29	30					26	27	28	29	30	31		

Novembre							Décembre											
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D					
						1							1	2	3	4	5	6
2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13					
9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20					
16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27					
23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31								
30																		

Calendrier de collecte 2020 / Vahl-Ebersing



## LES BIODÉCHETS

- Restes alimentaires (carcasses de volaille, déchets de crevettes...)
- Cartonnettes souillées (assiettes en carton, serviettes en papier, emballages en carton de bûches de Noël et de gâteaux, etc.)



## LES RECYCLABLES

- Canettes de boissons
- Bouteilles en plastique
- Barquettes en aluminium (non souillées)
- Briques alimentaires



## APPORT VOLONTAIRE



Bouteilles, bocaux et pots de verre  
(bouteilles de champagne, de vin, pots de foie gras, bocaux de sauce).



## LES RÉSIDUELS

- Papier cadeau
- Papier à bulles, films plastique, billes de polystyrène
- Emballage de papillottes en chocolat
- Barquettes en plastique et en polystyrène (fruits secs, saumon fumé)

- Coquilles d'huîtres, de moules, de coquillages
- Pots et barquettes en plastiques (pots de crème glacée, emballages plastiques pour galettes des rois...)
- Emballages (avec vitrine plastique)







2019

Les aînés de la commune ont été accueillis par la municipalité le 27 mars 2019. Ils ont passé une agréable journée autour d'un bon repas préparé par le restaurant chez Claire de Freybouse.

La commune leur donne rendez-vous le 19 avril pour l'édition 2020,



2009



1999



1989





## Notre doyen

Monsieur BOUR Marcel a fêté son 87<sup>ème</sup> anniversaire le 27 mars 2019.

Ce fut un grand plaisir de rendre visite à notre doyen et de s'entretenir avec lui sur l'exode en Charente dont il ne reviendra qu'à la fin de la guerre, de la reconstruction après-guerre à laquelle il participa activement en tant qu'employé dans différentes entreprises.

C'est d'ailleurs lors d'une reconstruction d'une bâtisse de Vahl-Ebersing que Nicole a rencontré son beau Marcel et cette rencontre finira par un mariage et une fidélité qui dure encore.

Nous lui souhaitons de passer encore de longs moments agréables en couple et nous lui donnons rendez-vous à nouveau le 27 mars 2020.

## Notre doyenne

Mme ROCH a fêté son 95<sup>ème</sup> anniversaire le 27 octobre 2019.

Nous lui souhaitons une meilleure santé en espérant que nous puissions à nouveau lui rendre visite lors de son prochain anniversaire.

*Noces de diamant*



René DOUDOT & Christiane MARTINELLE  
mariés le 29 mai 1959 à VAHL-EBERSING



Marcel LAGRANGE & Marie-Jeanne GROSS mariés  
le 7 septembre 1959 à VAHL-EBERSING

Félicitations de la municipalité aux deux couples pour  
leurs soixante ans de mariage.



*Noces d'or*



Ghislain CZARNECKI & Marie-Thérèse THIL  
mariés le 19 décembre 1969 à VAHL-EBERSING



Gabriel THISSE & Madeleine BOURCIER  
mariés le 7 avril 1969 à VAHL-EBERSING

Félicitations de la municipalité aux deux couples pour  
leurs cinquante ans de mariage.

## L'École Maternelle



Rentrée

## Remise de chèque bouchons



Fête du sport



Semaine du goût







Saint Nicolas



Sortie en Alsace



Spectacle de Noël

## L'École Élémentaire



Parc Sainte-Croix



Exercice incendie pompiers



Château de Jaulny







Rentrée



Salon Agri Synergie St-Avold



Saint-Nicolas



## PHOTOS DE CLASSE DU REGOUPLEMENT SCOLAIRE



Vahl-Ebersing Petite et Moyenne  
Section maternelle, 21 élèves  
Enseignante : Mme Zieger



Lixing Moyenne et Grande Section  
maternelle  
Enseignante : Mme Bianchi-Dechoux



Laning Grande Section maternelle  
Enseignant : M. Braun



Altrippe Petite et Moyenne Section  
maternelle  
Enseignante : Mme Selles



Vahl-Ebersing CP  
et CE1  
Enseignant :  
M. Darsch





Laning CP  
Enseignant : Madame.....



Lixing CE1 , CE2  
Enseignante : Mme Vani



Lixing CE2 , CM1  
Enseignante : Mme François



Biding CM1 ,  
Enseignant : M. Dorr



Biding CM2  
Enseignante : Mme Curtil

# Le football club de Vahl-Ebersing



Le club totalise 61 licenciés répartis comme suit :

- 37 joueurs en équipes séniors A et B
- 16 joueurs en équipes jeunes jumelées comme les saisons précédentes avec l'ES Lixing-Laning ( 1 U15 féminine, 3 U13, 3 U11 et 9

U9)

- 8 dirigeants (dont 5 possèdent également une licence joueur)

La saison 2018-2019 terminée, l'équipe A occupait la septième place de son groupe avec 24 points (8 victoires et 10 défaites en 18 matchs). En temps normal, cette position aurait sauvé le FCVE de la descente en troisième division, mais rappelons qu'après une décision de réorganiser les niveaux, n'étaient promus ou maintenus que les cinq premiers de chaque groupe. C'est donc en troisième division et toujours avec leur coach Laurent FERSING que l'équipe première du FC Vahl-Ebersing évolue en cette saison 2019-2020. Les joueurs se retrouvent désormais dans le groupe J de 12 équipes ( contre 10 les saisons passées ) augmentant ainsi le nombre de rencontres à 22 cette saison contre 18 auparavant. Après un bon début de saison, les joueurs connaissent quelques difficultés ( blessures, manque d'entraînement, absences diverses, ... ). L'équipe occupe la huitième place avec 12 points en 9 journées de championnat ( 3 victoires, 3 nuls et 3 défaites, 22 buts marqués et 19 buts encaissés ). Mais le classement n'est que provisoire car de nombreux matchs ont été reportés et il est difficile de faire une comparaison à ce stade. Seulement deux équipes ont disputé l'ensemble de leurs matchs ( soit 11 rencontres ), les autres ont une, deux, trois voir même cinq journées de retard ! Quoiqu'il advienne, les joueurs devront rapidement trouver le bon rythme pour assurer la cadence des matchs restants à disputer et remonter au classement.

L'équipe B, en quatrième division, n'avait malheureusement pas pu terminer la saison passée puisqu'elle enregistrait son deuxième forfait dû à un grand nombre d'absences et synonyme d'élimination. Cette saison, elle ne compte pas le nombre de buts encaissés et de défaites, mais

Notre comité est constitué de 15 membres.

Président : DREISTADT David  
Vice-président : ROTHE Gabriel  
Secrétaire : SCHWARTZ Anthony  
Vice-secrétaire : NAU Stéphane  
Trésorière : KLOSTER Sarah  
Vice-trésorier : KLOSTER Éric  
Assesseurs :  
SCHANG Alain - MATZ Fabien - MARTINELLE Frédéric - SCHWARTZ Gabriel - THILLY Grégory- FRANKE Antoine - BODO Armand, FERREIRA Romain, KOENIG Bryce et KLOSTER Florent

## Equipes A et B



les joueurs sont combattifs, certains n'ont jamais joué au football et certains progressent fortement grâce aux entraînements, mais aussi grâce à ces matchs. Souhaitons-leur de goûter à la victoire pour renforcer encore plus leur envie de jouer au foot tout simplement.

Forte de ses 13 ans d'existence, l'école de foot ESLL-FCVE compte à ce jour près de 100 licenciés avec :

1 équipe de débutants, 3 équipes U9, 1 équipe U11, 2 équipes U13, 1 équipe U15 jumelée avec Macheren et 1 équipe U18.



# Le football club de Vahl-Ebersing

Cette structure fonctionne à merveille et n'a cessé de s'accroître depuis sa création. Il en va de satisfaction en satisfaction et cette année n'a pas dérogé à la règle. En effet, les U13 ont accédé au niveau régional et se sont d'ailleurs maintenus à ce niveau sur la 1ère phase! A noter également, le football féminin commence à se développer au sein de cette école avec pas moins de 8 filles licenciées. Le projet d'ouverture d'une section féminine est en réflexion. Autant dire que la fierté des deux clubs ne fait aucun doute ! L'avenir c'est nos jeunes, nos jeunes c'est notre avenir...



Petit tour d'horizon sur les manifestations organisées par le FC Vahl-Ebersing. Fin 2018, la Saint-Sylvestre avait eu du mal à faire le plein, mais a finalement accueilli plus de 110 personnes. Un grand merci à ceux qui s'étaient joints à nous pour faire la transition entre 2018 et 2019.

En juillet 2019, le tournoi sixte avait encore une fois affiché complet sans trop de difficultés. Malgré un temps quelque peu capricieux, il a également accueilli quelques personnes venues se restaurer et profiter du spectacle.



FC Take Off remportera le tournoi en arrivant premier de la poule principale et Les Groot's remporteront quant à eux la finale de la poule consolante. Le tournoi sera reconduit cette année.



Le 28 mars 2020, nous organisons une soirée choucroute et espérons vous voir nombreux.

L'été sera placé sous le signe de l'Euro 2020 et c'est donc logiquement que nous retransmettrons des matchs au foyer, l'occasion de partager et de vibrer ensemble que ce soit pour l'équipe de France ou pour une autre équipe.

Nous remercions nos « anciens » ( comme on aime à le dire ) de nous faire la touche le dimanche, comme toujours les supporters qui viennent encourager nos joueurs à domicile et à l'extérieur, tous ceux qui s'impliquent dans la vie du Club et tous ceux qui assistent à nos événements. Nous tenions également à remercier Rachel qui fait en sorte que les locaux soient toujours propres. C'est agréable tant pour nos joueurs, que les joueurs adverses, mais aussi pour les personnes qui assistent aux matchs et qui viennent au Club House.

Il est temps pour le FC Vahl-Ebersing de vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2020 ! Sportivement,

**David Dreistadt**

## Les représentants du comité

Président : LALLEMENT Sébastien  
Vice-Président : BODO Armand  
Secrétaire : MARTINELLE Claudine  
Secrétaire-adjoint : GUTSCH Delphine  
Trésorier : LEROY Jacques  
Trésorier-adjoint : DREISTADT David

Assesseurs : Dor Jean-Paul, FRANKE Antoine,  
GOETTMANN Anthony, HOERNER Jean-  
Claude, MARTINELLE Martine, ROTHE Gabriel,  
STREIFF Joseph.

## Les comptes

COMPTES INTER-ASSOCIATION	CRÉDIT (€ TTC)	DÉBIT (€ TTC)	SOLDE (€ TTC)
<b>SOLDE au 31/12/2018</b>			
intérêts 2018 livret bleu	35,88		5088,28
achat gaz super U		39,25	5049,03
facture Metro (bière)		73,60	4975,43
cession à tiers	172,64		5148,07
facture Metro		33,72	5114,35
cession à tiers	28,95		5143,30
2000 gobelets (Atelier du gobelet)		696,00	4447,30
location tente (Schmitt - Guessling)	50,00		4497,30
location 2 garnitures (paquet)	6,00		4503,30
prêt 7 garnitures + tente 5x12 (arandes)	71,00		4574,30
location tente 4x8 (pillot)	30,00		4604,30
perte/casse vaisselle (légumier Bindel)	7,15		4611,45
facture Metro		85,61	4525,84
facture Metro (chez Armand cause SAV)		147,52	4378,32
Cession à la Centre Mosellane	16,27		4394,59
location tente 5x12 (Assoc parents écoles fremestroff-Freybouse)	50,00		4444,59
location 7x tireuse à bière + barrières	48,00		4492,59
Perte/casse vaisselle	45,00		4537,59
Cession à tiers (2 fûts 30l bière)	71,35		4608,94
location 8 grilles caddie (Assoc Vervillage Hellimer)	12,00		4620,94
location tente 5x12 et 4x8 + 5 manges-debouts (assoc loisirs Freybouse)	87,50		4708,44
location 20 barrières (Klein François)	20,00		4728,44
Achat charrette leyviller		150,00	4578,44
location tireuse à bière + perte 1 fourchette et 1 cuillère à café	5,60		4584,04
en attente de facture pour 2 tentes abri parapluie 3x3m à 1350€			
en attente de facture du percepteur pour fenwick à 1000€			
<b>SOLDE au 31/12/2019</b>	<b>757,34</b>	<b>1225,70</b>	<b>4584,04</b>





Le centre d'intervention de Vahl-Ebersing (CI VAE) devient l'unité opérationnelle de Vahl-Ebersing (UO VAE).

Le centre a été doté de nouveaux Bip (Moyen d'alerte plus efficace)

## Les manœuvres

L'organisation et le suivi des manœuvres sont sous l'œil attentif de l'adjudant Loïc STREIFF. Comme chaque année la quasi-totalité des manœuvres a été réalisée par l'ensemble du personnel de l'UO VAE. Le centre a accueilli plusieurs formations (FMA des pompiers professionnels de St-Avold et une formation chef d'équipe organisée par le centre de Faulquemont).

## Les interventions

Le centre a effectué 49 départs en 2019.

Sur la commune de Vahl-Ebersing, 24 départs :

- 1 Destruction d'insectes
- 1 Feu d'habitation
- 22 Secours à personne

Sur la commune de Biding, 9 départs :

- 1 Destruction d'insectes
- 2 Feux de déchets verts
- 6 Secours à personne

Sur la commune de Maxstadt, 4 départs :

- 4 Secours à personne

Sur la commune de Folschviller, 1 départ :

- 1 Feu d'habitation

Sur la commune de Forbach, 1 départ :

- 1 Recouverture opérationnelle



Sur la commune de Lelling, 6 départs :

- 1 Feu de ferme (6 relèves)

Sur la commune de Metz, 1 départ :

- 1 Recouverture opérationnelle

Sur la commune de Rouhling, 1 départ :

- 1 Feu d'habitation

Sur la commune de St-Julien lès Metz, 1 départ :

- 1 Dispositif prévisionnel de secours

Sur la commune de Sarreguemines, 1 départ :

- 1 Recouverture opérationnelle

## Les médailles

- Médaille d'or 30 ans de service pour STREIFF Daniel.
- Médaille de bronze 10 ans de service pour GUTSCH Delphine .
- Médaille de bronze 10 ans de service pour DENIG Aurélien.

## Les avancements

- L'adjudant STREIFF Daniel est nommé adjudant/chef



Le sergent ESTREICH Alexandre est nommé sergent/chef

- Le sergent LALLEMENT Sébastien est nommé sergent/chef

- Le caporal/chef DENIG Aurélien est nommé sergent

- Le caporal KIHL Nicolas est nommé caporal/chef

- Le caporal BADO Guillaume est nommé caporal/chef

- La 1<sup>e</sup> classe SCHWARZ Isabelle est nommée caporal

## Les recrutements

- La 1<sup>e</sup> classe NEES Stéphanie est incorporée au 01/01/2020 par mutation de l'Unité Opérationnelle de Sarrebourg.

Le centre d'intervention recherche de nouveaux sapeur-pompiers pour renforcer ses équipes.

Si vous êtes intéressé, motivé et âgé de 18 à 50 ans, veuillez prendre contact avec le chef de centre.

## Les départs

Le 1<sup>ère</sup> Classe BERUSWEILER Ludovic a démissionné.

Le chef de centre et son personnel vous souhaitent une bonne et heureuse année 2020.

Lieutenant Frédéric GUTSCH



## L'Amicale des sapeurs-pompiers de Vahl-Ebersing

L'ensemble de l'amicale tient à remercier tous les habitants de Vahl-Ebersing, mais aussi les habitants de Biding et de Maxstadt de leur chaleureux accueil et leur générosité lors du traditionnel passage des calendriers.

A titre d'information, l'assemblée générale de l'amicale des sapeurs – pompiers de Vahl-Ebersing aura lieu le 26 janvier 2020 à 10h au centre d'intervention.

Que l'année 2020 vous apporte le bonheur, la réussite, le succès dans vos projets et l'accomplissement de vos rêves.

**La présidente Delphine GUTSCH et ses amicalistes.**

### Constitution du comité :

Présidente : Delphine GUTSCH

Vice-président : Sébastien LALLEMENT

Trésorier : Aurélien DENIG

Trésorier-adjoint : Laurent

BERUSWEILER

Secrétaire : Loïc STREIFF

Secrétaire-adjoint : Stephan STREIFF

Assesseurs : Grégory MARTINELLE, Romain SCHROTZENBERGER, Jérôme WISSEN





**AFVE**  
Association du foyer  
de Vahl-Ebersing

Le bilan du foyer pour la saison 2018/19 est positif grâce à l'investissement des membres de l'association et à la participation de la population aux manifestations. L'assemblée générale a eu lieu le 11 octobre 2019.

## Assemblée générale



## Les manifestations qui se sont déroulées en 2018 :

- Festi'Vahl, le 16 juin (P'tits Loups)
- Vide greniers, le dimanche 19 août
- Sortie Europa Park, le 20 octobre (P'tits Loups)
- Théâtre en platt, le dimanche 7 octobre
- Marché de Noël, le dimanche 25 novembre
- Vente de sapins et biscuits de Noël, le 8 décembre (P'tits Loups)



Chasse aux oeufs



## Constitution du comité

- Présidente : Grandjean Marie Laure
- Vice-Président : Dukarski Nicolas
- Trésorière : Marie Thérèse Czarnecki
- Trésorier adjoint : Bodo Armand
- Assesseurs : Franke Marie Jeanne et Dor Jérôme
- Réviseur de comptes : LEROY Jacques
- Représentant interassociation : MARTINELLE Martine



Vide-grenier



## Prévision des manifestations 2019/2020 :

- Théâtre en platt, le 10 novembre 2019
- Marché de Noël, le 24 novembre 2019
- Vente de sapins et biscuits de Noël en décembre 2019
- Veillée de Noël le 21 décembre 2019 à la crèche
- Chasse aux œufs, le samedi 11 avril 2020 à 14 h
- Festi'Vahl le samedi 6 juin 2019
- Vide grenier en août (la date reste à définir)



Cours de cuisine



Veillée de Noël



Théâtre en platt



Vente de sapins et de biscuits de Noël

## Activités du Foyer

La participation aux activités nécessite le paiement d'une cotisation annuelle comme membre de l'association du foyer payable en mairie et dont les tarifs sont :

- Individuelle : 4 euros
- Couple : 6 euros
- Familiale : 10 euros

### Art floral

Un lundi par mois à 20 heures les passionnées de fleurs se retrouvent pour confectionner diverses compositions florales sous la houlette de Mme MOURIER.





## École de peinture



Le lundi après-midi de 14 h à 17 h au presbytère les artistes peintres se retrouvent pour partager les techniques de la peinture.

## Salle de sport



La salle de sport est ouverte à tous les membres du foyer. Pour tout renseignement s'adresser à Eric KREBS au 9, rue Principale à Vahl-Ebersing.

## Gym douce

Le jeudi matin de 10 h à 11 h.



## Gym tonique

Tous les jeudis soir à partir de 19 h à 20 h à la salle des fêtes.



Scrabble

Couture



Tous les mardis après-midi de 13 h 30 à 17 h.

## Marché de Noël

La section travaux manuels du foyer a organisé comme chaque année le marché de Noël. Ce fut un beau succès avec un bénéfice de 2000 € versé à l'association « Marchons ensemble pour Luc ». Rendez-vous le 22 novembre 2020 pour la prochaine édition .



Remise du chèque à association

## Syndicat des arboriculteurs



L'alambic a été légèrement transformé, le cuivre du réfrigérant a été remplacé par de l'inox alimentaire et le chariot pour évacuer les déchets remplacé par un chariot beaucoup plus maniable également en inox ce qui facilite l'opération de nettoyage car beaucoup moins d'oxide de cuivre à éliminer.

Le syndicat remercie le volontaire qui a réalisé cette opération (du véritable travail de pros.) L'année 2019 a été assez médiocre en rendement de fruits, néanmoins une dizaine de membres ont distillé 1700 litres de mirabelles.

Le syndicat vous souhaite une bonne année fruitière 2020.



## Chers paroissiens,

Notre vie sur terre n'est point une fin en soi. Notre existence n'est qu'un chemin de foi ; nos vies ne doivent pas se réduire à celles des simples consommateurs. Il nous faut ouvrir nos cœurs et âmes au vrai bonheur ; Celui venu du cœur qui nous amène à croire et à espérer en un monde meilleur.

**En ce début d'année, nos vœux ne se réduisent pas à des simples souhaits matériels. Amis paroissiens, c'est avec espérance que nous vous souhaitons une heureuse année, que tous vos proches et bien aimés soient chaque jour protégés, que leur santé, leur vie familiale et professionnelle soient préservées. Que la lumière de notre foi, et de nos croyances nous guide sur le chemin du vrai bonheur.**

## Frais de fonctionnement

Chaque année, en automne, nous passons afin de récolter votre participation au frais de fonctionnement du chauffage.

Mais comme à cette époque de l'année, les factures sont multiples (taxe, poubelle, eau et Noël où nous aimerions gâter les siens), alors d'un commun accord, tous les membres du Conseil de fabrique ont opté de reporter cette collecte pour février-mars de cette année.

## Chapelle Saint-Joseph

En gardant l'intitulé de « salle mortuaire », nous ne pouvions plus accueillir nos défunts ; après concertation, du conseil municipal et fabrique, l'Abbé et Mr le Maire et tous les membres ont décidé que cette salle deviendra « LA CHAPELLE ST JOSEPH ».

Le jour de la St Joseph, le 19 mars, nous aurons une messe à 18 heures en notre église, puis la bénédiction de la chapelle, suivi d'un verre de l'amitié au foyer communal.

## Réunion Conseil de fabrique



## Table de la Parole

Depuis concile Vatican II, on nous fait connaître l'importance de deux tables dans l'église : la première, « la table eucharistique » communément dit « autel », la deuxième, « celle de la parole » l'ambon, lieu de lecture des épîtres et évangile ; elles devraient être à l'identique ; nous envisageons l'achat de cette table de la parole qui ressemblera au maître autel.

Tout don pour financer cette nouvelle table de la parole ou pour l'entretien du patrimoine, nous sera d'une grande aide. Sur demande, nous vous délivrons un reçu pour vous permettre de bénéficier d'une réduction fiscale.

# Le Conseil de fabrique



## Nettoyage de l'église

Comme toujours notre église, reste très propre et bien fleurie, grâce à toutes ces petites mains qui oeuvrent tout au long de l'année, nous les remercions vivement.



Repas interparoissial

Encore merci à tous et nos vœux vous accompagnent.

**Les membres du Conseil de fabrique.**



Crèche église Noël 2019





Commémoration du 11 novembre



## Plantation des fleurs



## USEP 2019



## Fête du périscolaire



## Calendrier des manifestations de la commune 2020

03 février	Goûter interparoissial
05 février	Don du sang
09 février	Sacrement des malades (interparoisse)
29 février	Bol de riz (CCFD)
19 mars	Bénédiction chapelle St Joseph (Paroisse)
21 mars	Soirée Amicale des pompiers
28 mars	Soirée choucroute (Football-club)
11 avril	Chasse aux œufs (Foyer)
19 avril	Repas des anciens (Commune)
24 avril	Concert Opus & Polyphonie Corse (à l'église)
06 juin	Festi'vahl (Foyer)
17 juin	Festicom (Archiprêtre)
27 juin	Fête patronale (Pompiers)
13 juillet	Feu d'artifice (Inter association)
07 août	Distribution de sacs multiflux de 16 à 19 h (Sydeme) au foyer
Août	Vide greniers (Foyer) (date non définie)
16 septembre	Don du sang
11 octobre	Théâtre en Platt (Foyer)
22 novembre	Marché de Noël (Foyer)

**Ce calendrier communiqué  
à titre provisoire est  
susceptible d'évoluer.**



BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Primitif	385 048 €	296 090 €

## Dépenses de fonctionnement

Libellé	Euros TTC
Consommation eau	1 728,26
Consommation électricité	21 141,62
Carburant + combustible	6 310,27
Fournitures d'entretien	789,64
Fournitures de petits équipements	3 323,55
Fournitures administratives	266,03
Vêtements de travail	249,55
Locations nacelles, copieur, varilum	2 520,00
Fleurs embellissement village	1 852,55
Maintenance informatique, horloge, copieur, cloches, extincteurs, défibrillateurs, chauffage,...)	3 752,06
Entretien bâtiments	4 057,25
Entretien voies et réseaux (balayage, avaloirs, mises à niveau regards)	6 773,86
Entretien matériel roulant (tracteur, tondeuse)	3 133,75
Primes assurances	4 713,55
Indemnité au percepteur	362,36
Fêtes et cérémonies (repas des anciens, feu d'artifice, St Nicolas, ...)	4 906,35
Bulletin janvier 2018	2 392,01
Frais scolarité et périscolaire	58 239,18
Frais de téléphone + fax	1 761,79
Cotisations communales	1 559,76
Cotisation centre de gestion et centre de formation (CNFPT)	1 057,85
Taxes foncières	3 788,00
Rémunérations + charges salariales personnel titulaire	61 318,15
Cotisations patronales URSSAF	14 799,00
Cotisations patronales caisses de retraite	14 389,53
Indemnités de fonction (maire + adjoints) + charges	27 179,40
Contingent service incendie	8 898,91
Subventions diverses	215,00
Argent de chasse versé à la Mutualité Sociale Agricole	3 150,00
Intérêts des emprunts	3 858,38



## Recettes de fonctionnement

Libellé	Euros TTC
Droits de chasse	6 300,00
Taxes foncières et d'habitation	142 584,00
Fonds de compensation TVA	5 561,28
Produits forestiers	/
Fonds compensation ressources intercommunales, communales	15 550,00
Taxe locale d'équipement/Taxe d'aménagement	62,08
Dotations de solidarité rurale	9 018,00
Dotations nationales péréquation	7 954,00
Dotations élus locaux	3 030,00
Taxe sur pylônes	26 675,00
Dotations forfaitaires	49 096,00
Attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle	8 961,96
Location terrains	1 389,25
Location foyer (détail ci-contre)	3 940,00
Redevance occupation domaine public	564,49

## Tarifs foyer 2019

### Habitants de la commune

Vendredi soir - Samedi 12h :	100 €
Vendredi 12h - Dimanche 10h :	150 €
Vendredi 12h - Lundi 12h :	225 €
Location à la journée (hors week-end) :	80 €
Gratuit pour les associations de la commune	
Enterrement : gratuit pour les habitants de Vahl-Ebersing	

### Personnes extérieures à la commune

Vendredi soir - Samedi 12h :	120 €
Vendredi 12h - Dimanche 10h :	360 €
Vendredi 12h - Lundi 12h :	440 €
Location à la journée (hors week-end) :	100 €

### Location de la tente de réception

Pour les personnes extérieures 100 €  
Gratuite pour les gens du village qui louent en même temps le foyer. Si location seule de la tente par un habitant de la commune : 50 €

### Prestation de broyage des végétaux encaissée auprès des particuliers :

BECKENDORF Pascal	50 €
FRANKE Marie-Jeanne	10 €
FRANKE Annie	20 €
MONTEAGUDO Pascal	10 €

## Location foyer 2019

GRANDJEAN Marc	150 €
Commune de BIDDING	225 €
GUTSCH Delphine	150 €
MARTINELLE Aude	100 €
THISSE Gabriel	150 €
KOENIG Sabine	100 €
LEHNERT Sébastien	100 €
BECKENDORF Pascal	150 €
ACHIM Jean-Claude	225 €
SCHLICH Yann	150 €
SCHLICH Yann	150 €
BINDEL Thierry	440 €
GRANDJEAN Marc	150 €
STEINER Joël	100 €
LALLEMENT Sébastien	225 €
DOR Jérôme	225 €
BIANCHI Marcel	80 €
DELANGE Madeleine	150 €
STEINER Joël	80 €
FRANKE Pierre-Alain	80 €
LEHNERT Sébastien	80 €
GRANDJEAN Marc	150 €
BUCHHEIT Emmanuel	150 €
FERREIRA Christine	150 €
WISSON Antoine	150 €
GDDSB	80 €



Une caution de 500 € est demandée par location et une attestation d'assurance de responsabilité civile doit être fournie.



## Réfection chemin de Lelling

Factures TERRA-EST :

Mise à disposition de 2 pelles mécaniques avec chauffeurs et carburant 3 564,00 € TTC

Mise à disposition d'un compacteur mono-bille 7 tonnes avec chauffeur et carburant 756,00 € TTC

Fourniture et mise en place et compactage de concassé 0/31.5 Sur une épaisseur de 10 cm 8 640,00 € TTC

Total 12 960,00 € TTC

TVA 2160,00 €

Le transport des pierres de soubassement du chemin a été réalisé gratuitement par la SARL du vieux saule.

Autofinancement 10 800,00 €



## Aménagement rue du stade

Vu les travaux d'assainissement réalisés conjointement par la communauté d'agglomération Il a été décidé d'inclure dans les mêmes fouilles les gaines pour la fibre optique, la gaine pour le raccordement électrique de la future école ainsi que le prolongement des gaines électriques, éclairage public et conduite d'eau pour le raccordement de la future déchèterie.

Résultat de l'appel d'offres.

SMPF 5 787,00 € HT

TP COLLE 68 028,00 € HT

TPDL 68 028,00 € HT

BATIE TP 74 390,00 € HT

TERRA-EST 56 040,00 € HT

C'est l'entreprise TERRA-EST qui a été retenue par la commission d'appel d'offres

Facture payée à LVRD

(Honoraires maîtrise d'œuvre) 3 067,85 € TTC

TERRA-EST 38 412,00 € TTC

Suite au prochain n°

## Peinture foyer



Factures pour la peinture et les fournitures payées à PPG COMPTOIR SEIGNERIE

GAUTHIER 1 697,58 € TTC

TVA 282,93 €

Autofinancement 1 414,65 €

C'est l'équipe d'insertion de la communauté d'agglomération Saint-Avold Synergie qui a réalisé le travail gratuitement



## Achat panneaux de signalisation

Les panneaux de priorité les plus anciens aux intersections des routes secondaires n'étaient plus aux normes en vigueur il a fallu en changer cinq.

Facture payée à SARL MOSELLE  
SIGNALISATION 934,80 € TTC  
TVA 155,80 €  
Autofinancement 779,00 €

La pose des panneaux a été réalisée en régie

## Achat défibrillateurs

Nos deux défibrillateurs étant arrivés en fin de vie (10 ans) nous avons profité d'un achat groupé émanant de l'agglo pour en acheter deux autres.

Facture payée à :  
SCHILLER FRANCE SAS 2 784,00 € TTC  
TVA 464,00 €  
Autofinancement 2 320,00 €

## Achat chariot élévateur

Notre chariot élévateur, vu sa vétusté, devenait très difficile à manœuvrer. Nous avons profité d'une bonne occasion pour en acquérir un autre avec direction assistée beaucoup plus maniable.

Facture payée à AMAZONE 1 200,00 € TTC  
TVA 200,00 €  
L'inter association versera à la commune 1000,00 € pour cet achat.  
Autofinancement Néant

## Achat tables de Brasserie

Facture payée à COMAT&VALCO pour trente garnitures complètes 4 800,00 € TTC  
TVA 800,00 € TTC  
Autofinancement 4 000,00 €

## Achat abris parapluie

en remplacement des parapluies hors usage  
Facture payée à SEMIO équipement collectivités 1 480,92 € TTC  
TVA 246,82 €  
L'inter association versera 1 200,00 € pour cet achat  
Autofinancement 34,10 €

## Achat bâche de 4 mètres

pour la tente 5x12 m  
Facture payée à ALTRAD MEFRAN  
COLLECTIVITES 214,80 € TTC  
TVA 35,80 €  
Autofinancement 179,00 €

## Achat micros sans fils

en remplacement des micros du foyer H.S.  
Facture payée à VAROQUI spécialiste en sonorisation et acoustique 1 773,00 € TTC  
TVA 295,50 €  
Autofinancement 1 477,50 €

## Remplacement de la climatisation de la salle mortuaire

Facture payée à Thermi Service 3 873,84 € TTC  
TVA 645,64 €  
Autofinancement 3 228,20 €

Au sujet de cette salle mortuaire vous avez tous pu lire dans la presse l'arrêté du préfet interdisant d'admettre les défunts dans un dépositaire. Désormais cela ne sera possible plus que dans les morgues aux normes en vigueur, dans un cimetière s'il est équipé d'un local qui sera alors considéré comme un caveau provisoire, dans un lieu de culte ou à la maison du défunt. Après avoir demandé l'avis de l'Abbé DIBO Christophe, débattu au conseil municipal puis au conseil de fabrique, nous sommes arrivés à la conclusion suivante : au lieu de nous lancer dans une mise aux normes trop onéreuse nous avons décidé conjointement de transformer notre salle mortuaire en chapelle Saint-Joseph. Les familles de notre commune pourront donc continuer à disposer de ce service gratuit et de proximité.

## Travaux vacances

Dix jeunes ont participé aux travaux vacances :  
- Désherbage de tout l'espace cimetière  
- Relookage du calvaire du cholera



- Nettoyage des boîtes aux lettres  
- Mise à niveau de l'espace tente du foyer  
La commune a versé 4 200 € aux différentes auto-écoles en compensation du travail fourni pour cet achat.  
Autofinancement Néant



## Mise à niveau de la tente du foyer

Suite à la tempête du mois de février où il a fallu démonter en catastrophe la toile de tente. Cette toile était déchirée à plusieurs endroits, nous avons signalé ce sinistre à notre assurance qui a mandaté un expert.



Après réflexion il a été décidé de remplacer la toile et en même temps de profiter du démontage de la structure pour la mettre à niveau avec des socles en béton et un haubanage correct.

Factures payées à :

EST MATERIAUX 1 031,13 € TTC

(Béton, chainage et petites fournitures)

MTZ Bâches 5 442,00 € TTC

Total 6 473,13 € TTC

Indemnisation de l'assurance pour le sinistre  
2 524,00 €

Autofinancement 3 949,13 €

Travaux non-inscrits en investissement donc pas de récupération de TVA

Merci à L'amicale des Sapeurs-Pompiers pour avoir aidé au démontage et remontage de la structure de la tente.

## Déploiement de la fibre optique

Notre communauté d'agglomérations Saint- Avold Synergie a signé une convention avec Moselle Fibre pour réaliser le déploiement du très haut débit (FTTH) sur le territoire de l'ancienne CCCM.

L'étude préalable est finie, la phase réalisation pour notre secteur débutera au 2ème semestre 2020 et devra être terminée pour fin 2020. Chaque foyer aura droit à une prise fibre optique à son domicile gratuitement.

Nous ne pouvons que vous conseiller de laisser installer cette prise même si vous n'avez pas l'intention de vous faire raccorder dans l'immédiat, une fois ce déploiement terminé pour avoir ce service il faudra faire une demande de raccordement qui sera payante.

## Construction nouvelle école intercommunale

Les fouilles archéologiques ont été réalisées, rien de significatif n'a été trouvé les travaux vont donc pouvoir démarrer. La destruction du bunker a été confiée à l'entreprise Terra-Est et devrait être réalisée prochainement. Le résultat de l'appel d'offres des différents corps de métiers n'a pas encore été communiqué.

Les travaux devraient démarrer au printemps pour être terminés à la rentrée de septembre 2021. Les accords de subventions ne sont pas encore tous finalisés mais on espère 70%.



